

L'AVIS de Saint Pierre

Journal d'informations municipales de la Commune de Saint-Pierre-du-Val - N° 5 Juillet 2010



Editorial : Le Mot du Maire

Par Jacques
HOUSSAYE



Après un hiver long et rigoureux, nous pouvons enfin apprécier l'été avec un soleil généreux. Beaucoup d'entre vous vont partir en vacances ou tout simplement profiter des charmes de notre village.

Dans notre dernier numéro, je vous ai dit ma volonté de mettre en place des activités susceptibles de rassembler des gens: perfectionnement en informatique (réunion hebdomadaire le vendredi soir à 18h30), ballade à pied (le jeudi à 15h), et d'une manière plus espacée, initiation à la peinture : comment dessiner un paysage, apprendre à faire un portrait etc... Toutes ces activités existent grâce à la bonne volonté de quelques-uns qui veulent bien partager leurs connaissances.

Je les en remercie très sincèrement.

Pour cet été, un terrain de boules vient d'être mis en place, et pour les plus sportifs le terrain de volley est à leur disposition. Quant aux amateurs de foot, plusieurs joueurs potentiels se sont déjà fait connaître... Toutes les occasions sont bonnes pour faire vivre notre commune et soyez assurés que vous pouvez compter sur moi. Une Association devrait structurer tout cela à la rentrée, vous en serez tenus informés.

De plus nous travaillons depuis plusieurs mois à l'élaboration d'un site internet vous donnant tous les renseignements tant historiques que pratiques sur la vie de la Commune. Il n'est pas tout à fait terminé mais sa réalisation est en très bonne voie et son contenu ne sera pas figé...

Vivre en harmonie dans notre commune fait partie de mon objectif quotidien. Mettre sa tondeuse en marche en dehors des heures de tonte, faire du feu sous le nez de son voisin, vider ses poubelles au pied des containers, etc... ne sont pas des initiatives de convivialité.

Un minimum de bon sens et de respect des autres rend la vie tellement plus facile !

L'Amicale du Val

L'Amicale du Val aura un emplacement lors de la kermesse du 15 août, où vous pourrez trouver de délicieux gâteaux et plein de petites choses réalisées par l'Amicale.

En outre, l'Amicale organise (5 septembre 2010) une croisière-déjeuner sur la Seine. Départ à 9 heures place de l'Eglise. Il reste quelques places disponibles. S'inscrire auprès de la présidente, Mme. Billard.

Françoise HAMON

Concours des Maisons fleuries

En fin d'année 2009, l'Office de Tourisme de Beuzeville a remis les prix du concours des maisons fleuries. Le 1^{er} prix a été remporté par M. et Mme. Levert, le 2^e prix a été attribué à M. et Mme. Fourcade. Félicitations à tous ceux qui ont fait en sorte que notre village soit si joliment fleuri. Début juillet, le jury est passé pour l'attribution du palmarès 2010. Résultats fin 2010.



Horaire des tontes et débroussaillages

Nos concitoyens sont instamment priés de respecter les horaires d'entretien des jardins avec des angins à moteur, que nous leur rappelons ci-après.

Jours ouvrables : de 8h30 à 19h30

Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche + fériés : de 10h à 12h



« Tu devrais dire à ton fils qu'on ne boit pas de Salvétat à l'heure de la sieste ! »

Version Saint-Pierraise : Tu devrais dire à ton fils qu'on ne coupe pas le gazon à l'heure de la sieste !

A votre service : La Pluviométrie

Etant donné la sécheresse persistante, on ne peut pas parler de pluviométrie.

Il n'y avait rien de racontable dans le seau.

C'est complètement abattu et la gorge sèche que notre météorologue communal est parti se reposer sous des cieux moins cléments. Suite au prochain numéro...

A votre service : Le carnet de famille

Décès :

Mme Raymonde, Emilienne, Juliette VALLET, veuve LECOUVREUX, décédée le 7 mai 2010
Nous adressons toutes nos condoléances à la famille en deuil

Mariages :

Matar CAMARA et Anne-sophie, Martine ANQUETIL mariés le 5 juin 2010
Patarebtalé, COMPAORE et Amandine, Agnès, Marie GOSSET mariés le 12 juin 2010
Frédéric, Vincent Marie Arnaud, Franck, Sébastien PIERRE et Caty, Delphine HELIE mariés le 26 juin 2010. Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux jeunes couples

Naissances :

Noé, Christian, Louis EUDELINÉ né le 6 mai 2010 / Elise, Roza, Marie DE SMET née le 3 mai 2010 / Keïla, Sarah LIOUST dit LAFLEUR née le 12 mars 2010 / Margaux, Rose, Michelle DANIEL née le 19 février 2010

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et à leurs familles.

A votre service : Ouverture de la Mairie :

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public : Le Lundi de 17h. à 18h30 et Le Jeudi de 15h. à 17h. Jacques Houssaye, votre Maire, ou l'un de ses adjoints : Yvon Pillié et Claude Chéret assurent une permanence à ces horaires-là. Vous pouvez les y rencontrer sans rendez-vous.

A votre service : Fermeture de la Mairie :
La Mairie sera fermée pour cause de congés du 7 au 29 août inclus. Une permanence sera assurée le jeudi aux heures habituelles. En cas de réelle urgence, contacter Jacques Houssaye au 02 32 57 61 73 ou 06 13 09 48 71



mouvement né à la fin du 19^è siècle, et qui s'intéressait à la représentation – avec toutes les nuances les plus subtiles – de paysages faisant la part belle à des ciels et des nuages. Honfleur et sa région ont toujours été considérés comme bénéficiant d'une luminosité très particulière que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. C'est la raison pour laquelle notre région a attiré tant de peintres, parmi lesquels on comptait Boudin, Monet, Jonkind, Pissaro et tant d'autres qui furent à l'origine du mouvement impressionniste.

La 6^{ème} édition de la Fête de la peinture s'est tenue le dimanche 6 juin 2010, premier dimanche de juin comme de coutume. 140 organisateurs répartis sur le département de l'Eure ont participé à ce grand rassemblement dédié aux arts plastiques. Cette Fête a été un véritable succès qui permet au-delà de l'évasion artistique, de créer du lien social.

Cette année-ci, et pour la première fois, Saint Pierre du Val a décidé de s'associer à cette Fête en étant un des sites de localisation et d'organisation de la fête pour le compte du Conseil général qui est à l'origine de cette célébration.



La fête s'adresse à tous les artistes confirmés, aux peintres du dimanche, aux enseignants, qui durant toute l'année soumettent ce propos à l'inspiration des élèves, et à tous ceux qui souhaitent s'initier ou s'exercer au 5^{ème} art.

Les artistes sortent leur chevalet et envahissent les lieux propices à cette fête : ateliers d'artistes, jardins, parcs, prieurés, places de villages... Une fête qui révèle de véritables talents dans une ambiance très conviviale... des artistes indépendants ouvrent leur propriété et leur atelier, les chevalets s'installent dans la nature... Réalisations de fresques collectives, artistes professionnels ou amateurs se lancent dans la création devant les passants.

Compte tenu de ce que l'année 2010 est l'année de l'impressionnisme en Normandie, le thème en était tout trouvé. L'impressionnisme est un

Cette année, nos peintres du dimanche ont été gâtés car la journée avait commencé par être pluvieuse, puis nuageuse, avant de devenir très ensoleillée. Une quinzaine de peintres se sont installés à Saint Pierre, en pleine nature, avant de se retrouver le midi pour un sympathique buffet campagnard organisé par la municipalité et le comité des fêtes, qui mit de l'ambiance dans la petite salle en contrebas de la mairie. Il est bien

connu que l'on ne peut pas peindre le ventre vide ni le gosier sec. En fin de journée, les réalisations – dont certaines vraiment remarquables – des uns et des autres ont été exposées dans la petite salle.

Pour une première participation ce fut un succès fort encourageant qui présage probablement d'une nouvelle mobilisation de notre commune l'an prochain. Le rendez-vous est pris.



<http://saintpierreduval.fr/>

t'as un site ?

Par les temps qui courent, avoir un site internet est devenu une vraie nécessité. C'est une demande de la part de la population qui souhaite avoir toute l'information municipale à sa disposition, et savoir ce qu'il se passe dans la Commune. Or c'est bien connu, « il se passe toujours quelque chose à Saint Pierre du Val ! »

C'est également un moyen d'exister pour notre commune, comme pour beaucoup d'autres. Où se trouve Saint Pierre du Val ? Même dans le département de l'Eure, beaucoup de gens l'ignorent. Alors hors des limites de la Normandie... Si on va sur internet, ceux qui évoquent notre commune sont des sites qui répertorient - vite fait, mal fait - toutes les communes de France et qui en sont restés aux précédentes élections... C'est dire la fraîcheur et la fiabilité des informations.

Il nous est donc apparu nécessaire d'avoir un site internet à nous, et qui nous permette de cultiver notre présence, d'y faire figurer des informations dont nous ayons la maîtrise de la pertinence et de la fiabilité, qui donne une image fidèle de notre commune et de ce qui s'y passe. Il faut aussi que nous puissions mettre les informations à jour nous-mêmes, en temps réel.

Nous cherchions donc une solution. Et nous l'avons trouvée sur place, à Saint Pierre du Val où nous avons un spécialiste, Alain Thomas, encore lui, jeune retraité qui a plus d'un site internet à son actif. Le travail d'infographiste qu'il a effectué pour mettre en page le plan de la commune l'a sensibilisé aux projets de la commune, de sorte qu'il nous a proposé de réaliser le site internet que nous cherchions à créer.

Mais bien sûr qu'on a un site !

La bonne nouvelle, c'est que même si notre site n'en est encore qu'à ses balbutiements, il commence à être opérationnel. Vous pouvez déjà aller voir. Allez-y directement, sans passer par Google, c'est plus sûr. Tous les liens ne sont encore pas créés, mais l'ossature de base existe et fonctionne. Le but c'est que ce site soit vivant, progressivement plus étoffé, et fréquemment mis à jour. Il deviendra ce que nous en ferons, et notre souhait, c'est qu'il soit



attractif, un véritable outil au service des habitants de la commune et de ceux qui veulent venir nous voir, virtuellement ou réellement.

Il y a plusieurs types d'informations qui y figurent mais que nous allons aussi développer :

- Il y a des informations de fond telles que l'histoire de la commune (encore bien maigre), son patrimoine, les plans etc... Le passé !
- il y a des informations pratiques dont chaque habitant peut avoir besoin. Le présent !
- il y a des informations d'actualité telles que les événements de la commune, les dates à ne pas manquer, etc... le futur !

N'hésitez pas à nous contacter et à nous faire part de vos suggestions afin de nous faciliter l'amélioration de notre site. Faites-nous un mail à l'adresse :

comune.stpierreduval@wanadoo.fr

Notez bien que dans cette adresse, commune s'écrit avec un seul « m ».

Ensemble, faisons en sorte que ce bébé grandisse et devienne fort et vigoureux.

L'équipe municipale

t'as un bon plan ?

Que nul ne vienne dire qu'un petit tour à Saint Pierre du Val ne soit pas un bon plan ! Depuis que l'équipe municipale est en place, dresser un plan de la commune était une nécessité... de premier plan !

Le résultat d'un travail de longue haleine est – enfin - là, vous l'avez

entre les mains après maintes péripéties que nous n'attendions pas. Et c'est une opération qui a mobilisé de nombreuses énergies, un vrai travail d'équipe.

D'abord, nous voulions partir d'une base fiable : Le cadastre. Mais il a fallu attendre que la numérisation du cadastre soit achevée et que l'équipe concernée du Parc Naturel Régional soit en mesure d'assembler les données sous la forme voulue. Saint Pierre du Val est la première commune à avoir initié une collaboration de ce genre avec le Parc, au point qu'un reportage télévisé a conduit Jacques Houssaye et François Lutz à être interviewés sur le sujet.

En même temps, une autre équipe menée par Yvon Pillié s'est occupée à donner un nom à chaque rue, à chaque voie, à chaque chemin du village, en essayant autant que possible d'utiliser les dénominations orales qu'utilisaient nos anciens. Dans certains cas, les débats furent animés. Et puis il a fallu négocier avec une société Euroise, spécialisée dans la réalisation des plaques, pour toutes les faire fabriquer. Dans la mesure où tout le monde a été d'accord pour planter les poteaux nous-mêmes, nous avons pu économiser plusieurs milliers d'euros.

Même si cela n'était pas indispensable pour le plan proprement dit, il a également fallu numérotter les maisons pour obtenir des adresses complètes et précises. Le principe retenu est que chaque numéro de maison reflète la distance en mètres depuis le début de la rue. Pour faire ce travail d'arpentage, nous avons emprunté une voiture spécialement équipée pour faire ce genre de relevé de manière très fiable, et établir une liste des numéros de chaque maison du village.

Ensuite, il s'agissait de trouver un infographiste qui puisse faire la synthèse de toutes les informations et réaliser le plan proprement dit. C'est un hasard extraordinaire qui nous a permis, après une vaste recherche, de découvrir le spécialiste disposant du savoir-faire et des équipements requis... à Saint Pierre du Val ! Il s'agit d'Alain Thomas qui a

fait un travail remarquable allant bien au-delà de la mission de départ. Lorsque le premier jet du plan a été disponible, nous avons réuni un Comité des Anciens qui a été chargé de tout vérifier et de signaler les erreurs. Cela ne nous assure pas que tout soit exact. L'un ou l'autre d'entre vous pourra éventuellement nous signaler des corrections restant à effectuer. Un oubli est toujours possible, et nous veillerons à tenir compte de toutes vos remarques pour une réédition éventuelle.

On notera également que notre plan est le premier document portant le blason qui a été créé pour notre commune. Ce blason est également le fruit de tout un travail d'élaboration et de refontes successives avant qu'il puisse être approuvé par le Conseil Municipal.



Le verso du plan est lui aussi le fruit d'efforts tenaces. C'est notamment Sandrine Hamon qui a fourni les informations pour dresser la première cartographie des lieux-dits de notre village. Il y en a même un (on ne vous dira pas lequel) que personne au Conseil Municipal ne connaissait ! Une des cartes permet d'ailleurs de se rendre compte que Saint Pierre du Val recouvre une superficie importante, qui fait d'elle la seconde plus grande commune du canton.

Faire figurer une notice historique sur notre commune n'a pas non plus été une mince affaire. Samuel Grente et Guillaume de Saint-Pierre y ont collaboré avec François Lutz. Et nous aimerions d'ailleurs l'affiner. Si quelqu'un a des informations complémentaires à nous donner, nous sommes preneurs.

Nous avons aussi le souci de faire figurer la liste des entreprises et des professionnels de Saint Pierre du Val et de profiter de l'occasion pour leur faire un peu de publicité en les mettant en valeur, et cela de manière délibérément gratuite, pour une fois. D'autres Communes font financer leur plan par des publicités commerciales. Nous ne l'avons pas voulu. Mais pour identifier qui exerce professionnellement à Saint Pierre, cela a été un vrai jeu de piste entre ceux qui sont partis, ceux qui ont démarré, et ceux qui ne sont pas soumis à la Taxe Professionnelle.

Tout cela pour vous expliquer pourquoi il nous a fallu autant de temps pour mener cette opération à son terme. Enfin, le résultat est là. Et même s'il va peut-être falloir rectifier quelques détails, nous avons au moins, à présent, un point de départ solide sur lequel nous appuyer.

Maintenant il reste à diffuser ce plan auprès de tous les services d'urgences, de secours, de prestations rapides, de tourisme, administrations, et professionnels concernés. Ce sera fait, et cette dernière étape mettra un point final – au moins provisoire – à cette importante réalisation communale qui n'a pu être menée à bien que grâce à un travail d'équipe exemplaire.

François LUTZ

Actualités : L'association culturelle

Il se passe (toujours) quelque chose à Saint Pierre du Val. Au mois de janvier 2010, Jacques Houssaye, notre maire, et François Lutz, président de la commission « sports - loisirs et communication » ont marqué le point de départ d'une initiative qui leur tenait à cœur depuis le début de leur mandat.

L'idée est de susciter de la convivialité entre les habitants de la commune, en favorisant l'organisation d'activités culturelles et de loisirs qui répondent à la fois aux attentes des habitants, et qui leur permette aussi de se rencontrer, alors que l'habitat dispersé qui caractérise notre commune n'y incite pas spontanément.

Dans un premier temps, on a essayé de recueillir les avis des uns et des autres pour dresser un inventaire des demandes. Certains thèmes ont été clairement plébiscités et cristallisent les souhaits.

Le premier d'entre eux c'est l'informatique en général, mais pour satisfaire différents types de préoccupations :

- initiation de base à l'utilisation d'un ordinateur
- perfectionnement informatique : traitement photo

et mise en page (P.A.O.)

- initiation à l'utilisation d'internet.

Guy Léger et Alain Thomas ont accepté de bénévolement s'occuper de la partie informatique. Le vendredi soir à 18h30 ils donnent un cours pour débutants, et le samedi matin à 10h, ils organisent le cours de perfectionnement dans l'ancienne salle de classe de la mairie. Les premiers résultats sont spectaculaires (cf. « l'éveil » du 1^{er} juin). La plupart

des participants font des progrès spectaculaires.

Le second thème c'est la peinture. A cet égard l'artiste local Guillaume de Saint Pierre a accepté d'organiser une première séance de diagnostic qui a eu lieu le samedi 6 mars. Cette séance sera sporadiquement suivie par des cours d'arts plastiques.

Le troisième c'est de la marche. Non pas de la rando pure et dure, mais plutôt une ballade agréable, à pied, entre amis, pour entretenir sa forme et s'oxygéner sans objectif de performance. Elle a lieu le jeudi après-midi.

Récemment c'est une piste pour jouer aux boules qui a été aménagée en contrebas de la mairie, sur le terrain de sports. Toutes les propositions sont envisageables.

La phase de tests qui visait à valider la pertinence de l'initiative va certainement déboucher à l'automne sur la création d'une association culturelle suscitée par la municipalité. On en saura plus en allant sur le site internet de la commune : <http://saintpierreduval.fr> où les choses seront annoncées

Yvon PILLIÉ

T'as une plume ?



Le comité cantonal d'action laïque présidé par Mme. Armelle Sébille organisait cette année encore, le concours des jeunes écrivains. Le premier prix du jury pour les classes de cycle 3 a été attribué aux élèves du CE2 de Monsieur Daza, de l'école de Saint Pierre du Val. Les écrivains en herbe ont pu bénéficier de l'amicale participation de Marie Delamare pour le conte

épreuve originale en échange d'un renseignement qui lui permettra de rejoindre son école. *Pierre-Marc DAZA*



intitulé « La folle aventure de Marie ». Quelle est la trame de l'histoire ? Marie ayant raté son car, elle passe par la forêt pour aller à l'école. Elle va rencontrer un lapin avec des oreilles en forme d'étoiles vertes, un champignon avec une bouche en forme de cœur, un chaperon rouge avec un string, et un homme préhistorique avec des poupées. Chacun de ces personnages va lui demander d'accomplir une

Nous adressons toutes nos félicitations aux enfants du CE2, à leur instituteur M. Daza, et à tous ceux qui ont contribué à cette brillante réussite sanctionnée par un diplôme que nous reproduisons ci-contre, et qui honore notre commune et son école. Dorénavant, M. Daza sera obligé de croire ses élèves si l'un d'eux explique son retard en disant qu'il a rencontré dans la forêt un lapin avec des oreilles en forme d'étoiles vertes.



t'as du feu?

Monsieur le Maire et plusieurs membres de l'équipe municipale ont été alertés au sujet de troubles de voisinage provoqués par des écobuages sauvages. L'écobuage, ou débroussaillage par le feu est une pratique très ancienne et traditionnelle, mais qui est très règlementée et même interdite par la loi, à quelques rares exceptions près. Et la plupart du temps, l'écobuage a bon dos quand il s'agit de faire brûler de l'herbe, du foin, des broussailles, des talus, et le plus souvent même toutes sortes de déchets, de manière sauvage. Le problème lié à cet usage c'est qu'il est souvent mal contrôlé et engendre de nombreux incidents qui mettent en danger les biens, les personnes et l'environnement.

Tout à côté de chez nous, dans la forêt de Berville, il y a 7 hectares de forêt qui ont brûlé à la fin du mois de juin parce que des délinquants ont voulu se débarrasser d'une voiture volée en y mettant le feu, au milieu du Mont Courel !

L'article L 322-1 du Code forestier dispose que l'utilisation du feu dans les bois, forêts, plantations et

reboisements, et jusqu'à une distance de 200 m. de ceux-ci, est interdite...

Il en résulte que toute mise à feu qui gagnerait la propriété d'un tiers, boisée ou située à moins de 200 m. d'une formation boisée, tombe sous le coup de cet article. Et à Saint Pierre du Val, on est souvent à moins de 200 mètres d'une formation boisée.

L'arrêté préfectoral du 13 juillet 1989 dispose que, dans les bois et forêts et jusqu'à une distance de 200 m. de ceux-ci :

toute mise à feu est interdite du 15 février au 30 avril inclus, et du 15 juillet au 30 septembre.

l'emploi du feu est réservé au propriétaire ou à ses ayants-droits.

toute mise à feu est soumise aux précautions fixées par l'article 3 : avoir l'accord du maire, surveiller le feu, disposer de moyens d'extinction...

Le brûlage de bois et déchets verts provenant de débroussaillages, taille de haies ou d'arbres est autorisé pour les particuliers, et ce, par dérogation à l'article 84-1 du règlement sanitaire départemental et dans les conditions fixées par arrêté préfectoral du 15 décembre 2008. Cependant, le maire a la possibilité de l'interdire. Il vaut donc mieux éviter de le pousser à cette extrémité.

La préfecture rappelle toutefois que cette pratique participe à la dégradation de la qualité de l'air et que l'utilisation de pratiques alternatives (broyage, compostage, dépôt en déchetterie...) est fortement recommandée chaque fois que cela s'avère possible.

Actualités :

Dans une précédente livraison de notre revue, nous avons sensibilisé nos concitoyens au problème du point recyclage situé sur le territoire de la commune, route de la Mairie. Nul ne peut plus

**t'as
pas
honte?**

l'ignorer puisqu'il a maintenant une adresse. Et si jamais quelqu'un ne savait pas où se trouve la route de la Mairie, nous joignons un plan.

Malheureusement il y a toujours encore des usagers qui confondent point de recyclage et dépôt d'ordures ou déchetterie. Toutes les semaines, notre employé communal est obligé d'aller ramasser les ordures et de nettoyer l'endroit afin que les usagers respectueux de ce service et de ses règles d'utilisation ne soient pas dissuadés d'en faire usage. Nous demandons à chacun de faire un effort et d'aller mettre à la poubelle ce qui relève des ordures ménagères, ou de continuer jusqu'à la déchetterie à Beuzeville qui est gratuitement à la disposition des habitants du canton

L'équipe municipale

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE BEUZEVILLE :

Lundi	12h30 – 19h	du Mardi au Vendredi	7h30 – 19h
Samedi	8h – 13h	et 14h - 19h	Dimanche 10h - 12h



Actualités : t'as un mail?

Vous avez tous déjà entendu parler de l'« Alerte enlèvement » qui a été mise en place en France sur le modèle de l'« Amber alert » qui existe depuis plusieurs années aux Etats Unis. Ce système donne d'excellents résultats, notamment grâce à la rapidité avec laquelle les pouvoirs publics peuvent ainsi entrer en communication avec toute la population pour lui signaler une information urgente, un enlèvement d'enfant en général.

Au risque de vous surprendre, nous avons déjà plusieurs fois éprouvé le besoin de pouvoir ainsi entrer en relation avec vous tous, habitants de Saint Pierre du Val, pour vous transmettre une information urgente. Il ne s'agissait pas d'enlèvement bien sûr, mais en voici quelques exemples :

En janvier 2009, le gel a provoqué plus d'une centaine de ruptures de conduites d'eau dans le canton, au point que notre commune s'est retrouvée sans eau et de manière répétée, pendant trois semaines. Même en travaillant jour et nuit et dans des conditions très difficiles, le SIPAEP - notre syndicat des eaux - n'a pas pu tout réparer en même temps, de sorte que l'importance des fuites a dépassé la capacité de production et de pompage de l'eau, d'où les coupures. Nous aurions aimé pouvoir informer les habitants de la commune en temps réel, afin qu'ils disposent d'une explication qui leur permette de comprendre pourquoi ils n'avaient plus d'eau. C'était une situation vraiment exceptionnelle, qui ne s'était jamais produite auparavant, et dont les conséquences étaient incompréhensibles, sauf à avoir l'explication du pourquoi du comment. La télévision ne s'est pas mobilisée pour un coupure d'eau à Saint Pierre du Val, et l'Eveil ne paraît qu'une fois par semaine...

Second exemple : en janvier 2010, il y a eu des chutes de neige inhabituelles. L'état des routes a justifié l'interruption du service des bus scolaires. Dans certains cas, la décision a été prise en fonction des circonstances locales, en dernière minute, et sans qu'il y ait moyen de prévenir les enfants ou leurs parents.

Il est impossible de prévoir l'imprévisible, mais voici des cas où nous aurions aimé disposer d'un moyen d'entrer en contact avec nos habitants pour les informer de ce qui se passe et pour pouvoir les rassurer.

Comme par les temps qui courent, une majorité de familles dispose d'un ordinateur et d'internet, il nous serait possible - en cas d'urgence - d'envoyer quasi instantanément un message d'information général à tous ceux qui ont une adresse Email pour les prévenir de ce qui se passe. Mais pour pouvoir faire cela, il faut que nous ayons l'adresse Email de tous les habitants de la commune qui en ont une. Nous avons songé à profiter des élections pour vous interroger, mais c'est interdit par le code électoral.

C'est pourquoi, nous demandons à chacun d'entre vous qui a une adresse Email, de bien vouloir nous la communiquer en nous l'envoyant - par mail bien sûr - à l'adresse de la mairie :

comune.stpierreduval@wanadoo.fr

Il est clair que nous ne communiquerons pas votre adresse à des tiers et qu'il ne s'agit en rien d'une opération douteuse ayant des buts cachés. En nous communiquant votre adresse, il s'agit ni plus ni moins pour vous, de prendre une initiative qui doit vous rendre service. A vous de voir.

François LUTZ



Conseil Municipal du 29 janvier 2010

Aménagement de l'ancienne classe :

Depuis que l'école a déménagé dans ses nouveaux locaux, la mairie peut redevenir une mairie à part entière en se réappropriant les espaces qui viennent d'être libérés et dont elle a un grand besoin. Pour avoir une première idée de ce vers quoi on s'acheminerait, M. le Maire a demandé au Cabinet ASTEIC ingénierie (M. Hédouin) une évaluation sommaire des travaux nécessaires pour mettre les locaux en état. Il s'agit de l'ancienne

salle de classe (dont le plancher est pourri) et qui pourrait devenir une salle du Conseil et une salle de mariages. Il s'agit aussi du grenier situé à l'étage qui – en le rendant accessible – deviendrait salle de réunions associatives et permettrait le stockage d'archives qui n'est pas résolu jusqu'à présent. Il faut s'attendre à une dépense de l'ordre de 50.000 € ht, soit environ 60.000 € ttc. La Commune pourrait bénéficier de subventions facilitant le financement de ce projet.

Point sur le plan de la Commune :

M. Lutz présente une ébauche du plan de la Commune et expose aux conseillers municipaux les différents visuels complémentaires et informations qui pourraient figurer au dos du plan.

Compte à terme :

Par rapport à une délibération initiale du 9 octobre dernier, une difficulté pratique est survenue concernant le blocage des sommes placées. En conséquence, M. le Maire propose que 50.000 € soient placés pour une durée de 6 mois seulement, et que les 50.000 € restants soient placés pour une durée d'un an sur un compte à terme, au taux en vigueur, en attendant que l'on en ait besoin pour financer les travaux d'aménagement de la Mairie.

Aménagement du calvaire du Mesnil :

Ce calvaire est en très mauvais état. Il est entouré de 5 arbres et on court le risque que le calvaire ne s'écroule et/ou que des arbres tombent sur la départementale 180, ce qui engagerait la responsabilité de la Commune. Le Conseil Municipal décide par conséquent que ces arbres seront abattus. Ce travail est trop dangereux pour pouvoir être réalisé par l'employé communal, de sorte qu'il est convenu de faire exécuter ce travail par une entreprise spécialisée. Des devis ont été demandés. Ils seront examinés lors de la réunion d'élaboration du budget primitif 2010.

Conseil Municipal du 11 mars 2010

Le Conseil se réunit en présence de Mme. Nadine Minot, Trésorière.

Compte administratif 2009 :

Le Conseil municipal est présidé par M. Yvon Pillié, 1^{er} adjoint. Le Conseil approuve le compte administratif dressé sous l'autorité de M. Jacques Houssaye, Maire.

Compte de Gestion :

Les élus déclarent que le compte de gestion relatif à l'année 2009, dressé par Mme. Nadine Minot, trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Budget primitif 2010 :

L'administration n'ayant pas encore notifié les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2010, le Conseil Municipal décide de se réunir le 9 avril en vue d'avancer sur ce sujet en connaissance de cause.

Création de poste :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat d'accompagnement à l'emploi de Mme. Sylvie Crombé est parvenu à son terme ce 11 mars. Il n'est ni renouvelable ni prorogeable. Il est nécessaire par conséquent de créer un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à temps partiel (soit 17,69 heures par semaine) à compter du 12 mars 2010. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer ce poste dans les conditions évoquées.

Calvaire du Mesnil :

M. le Maire présente les devis des entreprises consultées pour l'abattage des sapins qui entourent le Calvaire du Mesnil. Le Conseil accepte le devis de l'entreprise de bucheronnage Laurent Quesnel qui s'élève à 1820 € ht (soit 2082 € ttc).

Conseil Municipal du 9 avril 2010

Fiscalité :

Il s'avère que pour parvenir à l'équilibre budgétaire, il n'est pas nécessaire d'augmenter les taux des quatre taxes directes locales dont le produit, en l'état actuel s'élève à 41.148 €. De ce fait, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les impôts pour cette année, et il arrête le montant du budget primitif pour 2010 à 299.126 € en section de fonctionnement, et à 132134 € en section d'investissement, tant en dépenses qu'en recettes.

Véhicule Communal :

Le Conseil Municipal réfléchissait depuis plusieurs mois à la possibilité de doter la Commune d'un véhicule de service dont la nécessité se faisait chaque jour plus criante. Après délibération, le Conseil décide l'achat d'un véhicule communal et accepte le devis du garage Peugeot à Beuzeville portant sur un Renault « Kangoo » d'occasion au prix de 4.500 € ttc.

Achat de petit équipement mobilier :

Pour satisfaire à divers types de besoins, il s'avère nécessaire d'acheter 8 tables, 50 chaises, et une table de cuisine en inox pour la cantine. Après examen de divers catalogues, le matériel est choisi, soit une dépense de 2.058,52 € ht. approuvée à l'unanimité.

Fonctionnement des locations de la cantine et nettoyage :

M. le Maire expose aux conseillers le problème posé

par les personnes qui louent la cantine et ne la rendent pas toujours propre. Cela crée des tensions avec le personnel de la cantine qui découvre la situation le lundi matin quand il est censé pouvoir s'occuper de la préparation du déjeuner. Il est envisagé de proposer aux preneurs de faire le ménage à leur place, moyennant un supplément de 30 €. Les conseillers réfléchissent à l'idée d'intégrer systématiquement ces 30 € dans le prix de location de la cantine.

Assainissement de la cantine et de la Mairie :

La loi impose de procéder à une étude de sols avant de choisir le type d'assainissement qui pourra être installé. Le Conseil examine les devis effectués et choisit d'accepter celui de la société « Aqua Geol pour un montant de 400 € ht.

Cimetière du Val :

Le Conseil constate que la mission initialement confiée à Mme. Hilmer pour la réorganisation du cimetière du Val n'a pas abouti. M. Houssaye a résumé la situation en disant : « *pour la réorganisation du cimetière, c'est au point mort* ». Il ne pouvait mieux dire... Aussi, le Conseil décide à l'unanimité de dénoncer la convention passée avec Mme. Hilmer en septembre 2009.

Conseil Municipal du 25 juin 2010

Travaux d'aménagement de la Mairie :

La question posée consiste à savoir si l'éventualité de ne pas aménager le grenier permettrait d'économiser de l'argent. M. le Maire présente au conseil deux estimations du montant des travaux, l'une avec aménagement du grenier, l'autre sans cet aménagement. Il s'avère finalement que vu la modicité de la différence entre les deux options et compte tenu des questions de subventions, il vaut mieux réaliser l'ensemble des travaux en une seule fois. Le Conseil avalise à l'unanimité la première estimation (environ 50.000 € ht, soit environ 60.000 € ttc) et autorise M. le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à une procédure d'appel d'offres.

Calvaire du Mesnil :

Tous les devis n'étant encore pas reçus, M. le Maire propose au Conseil de ne pas délibérer de suite, mais de reporter sa décision à une prochaine réunion du Conseil Municipal. L'assemblée accepte à l'unanimité.

Équipement informatique :

L'équipement informatique de la Mairie ayant besoin d'être changé, plusieurs devis ont été établis. Après

débat, le Conseil décide l'achat d'un PC (5 voix pour) au détriment d'un Macintosh (4 voix pour). Le Conseil accepte le devis Proxygen Informatique à Beuzeville pour un montant de 1.097 €.

Cimetière du Val :

Le Conseil examine trois devis émanant de la société OGF Collectivités et offrant 3 niveaux de prestations de réorganisation (mission n°1 complète, mission n° 2 partielle, mission n° 3 départ). En tenant compte des travaux qui peuvent être effectués par la Mairie, le Conseil décide à l'unanimité de retenir la solution n° 3 « départ » d'un montant forfaitaire de 1.350 € ht pour 30 dossiers, plus 900 € ht pour 20 dossiers supplémentaires.

L'Avis de Saint Pierre :

M. Lutz évoque les différents thèmes qui pourront être traités lors de la prochaine parution de la revue municipale et les conseillers se répartissent les articles à rédiger.

Travaux de sécurité aux débouchés sur la RD 180 :

Il incombe à la Commune de réaliser des travaux de sécurité au débouché des voies communales sur la RD 180. La Communauté de Communes est la seule collectivité habilitée à réaliser des travaux de voirie. Comme elle n'a plus droit aux amendes de police, M. le Maire a fait une demande de subvention – à ce titre – auprès du Conseil Général. Cette subvention a été accordée. Par ailleurs, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Beuzeville a donné le 16 juin 2010 son autorisation pour réaliser ces travaux. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'autorisation de la Communauté de Communes concernant les VC 29, VC 10, et le CR 21 à leur débouché sur la RD 180.

Remorque :

M. le Maire explique les utilisations d'une remorque qui pourrait être attelée au véhicule communal et présente le catalogue Lider contenant les différents modèles envisageables. Après en avoir délibéré, le Conseil accepte le principe de l'achat d'une remorque à double essieu pour le prix de 1.098 €.

Comité des Fêtes :

La Commune contribue traditionnellement à hauteur de 50% au coût du feu d'artifice tiré le 15 août à l'occasion de la fête du village. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder cette subvention, soit 1.500 € pour le feu d'artifice tiré en 2009.

Redevance GTR Gaz :

L'occupation du domaine public par les ouvrages de transport de gaz donne lieu au versement annuel d'une indemnisation au profit de la commune. Pour 2009, il y en a pour 109 € dont le Conseil approuve le versement sur le compte de la Commune.

Plan de la Commune :

Le Conseil Municipal accepte le devis d'impression du plan de la Commune présenté par l'imprimeur M. Etienne Rigaud pour un montant de 1030 € ht. pour 2000 cartes quadri couleur au format A2 - R°/V° - pliées en 6 plis accordéon et 1 pli croisé.

Actualités : Commémoration

LA TRADITION a été respectée. La victoire du 8 mai 1945 a été commémorée comme il se doit. Tout le monde s'est retrouvé au monument aux morts. Notre maire a lu le message du secrétaire d'état à la défense M. Hubert Falco. Ensuite, Jacques Houssaye a eu l'honneur et le privilège de décerner à André Delamarre et à André Hamon (absent pour cause de santé), le diplôme d'honneur des anciens combattants de l'armée française.



Ce diplôme a été créé en mars 2010 afin de «rendre hommage» à ces anciens combattants et de leur témoigner notre admiration et notre gratitude. «Servant dans l'armée française, les forces françaises libres ou la résistance, ils ont accompli leur devoir aux heures terribles de l'histoire et se sont engagés au nom de valeurs qui fondent encore notre République».

Ensuite a eu lieu le dépôt de gerbe devant le monument aux morts et toute l'assistance a observé

une minute de silence. Après quoi notre compatriote Louise Landrin a entonné « la Marseillaise » reprise en cœur par les personnes présentes.



À l'issue de la cérémonie tout le monde s'est retrouvé à la cantine pour un vin d'honneur, qui allait être suivi d'un déjeuner servi au restaurant « l'Eau-Vive » à Fatouville en présence de M. le maire.

Yvon PILLIÉ



Coup de gueule : La brigade des stup a encore frappé !



A Saint Pierre du Val, la brigade des stup signifie à la fois stupéfiants, car les faits que nous vous relatons ci-après sont stupéfiants de bêtise et d'inconscience, mais aussi brigade des stupides. Qu'on en juge : Le miroir de visibilité implanté à l'intersection de la route de la Dufourerie et de la rue de la Maison Mauger a disparu. Il venait d'être posé récemment dans le cadre de l'opération de pose des plaques portant les noms de rues, et il a coûté 400 € à la commune, càd vous et nous tous.

Ce larcin nuit à la sécurité de tous car, évidemment, ces miroirs – fort onéreux - sont posés aux endroits les plus dangereux par manque de visibilité. Nous demandons à tous les usagers de la route qui passent à cet endroit, de faire preuve de vigilance car l'équipe municipale – outrée – a décidé que ce miroir volé ne sera pas remplacé pour le moment. Car même si pour d'aucuns ce genre de trophée passe pour être héroïque, cela reste un vol particulièrement grave puisqu'il est qualifié de « mise en danger de la vie d'autrui » par les tribunaux qui ne sont pas tendres du tout avec ce genre de délit. Qu'on se le dise.

Yvon PILLIÉ Commission des chemins

c'est la fête Au village



Nous en avons déjà parlé dans nos colonnes, la Présidente du comité des fêtes de Saint Pierre du Val, Lydie Hamon, a souhaité être déchargée de sa fonction, après 10 ans de bons et loyaux services à la tête de l'association. Nul n'a été pris de court, de sorte que lors de sa réunion du 16 avril, un nouveau président a été élu. Il s'agit de Jean-Claude Hamon. Transition en douceur. En outre, de nouveaux membres sont venus renforcer le comité des fêtes.

Toute cette équipe qui - depuis le temps qu'elle opère - est bien rôdée, nous a organisé une nouvelle édition de la fête du village de Saint Pierre du Val qui traditionnellement se déroule le 15 août, avec une mise en jambes dès le samedi 14 août.

Voici le programme :



Samedi 14 août :

19h messe à l'église de Saint Pierre du Val

20h Les festivités proprement dites s'ouvrent sur une soirée au cours de laquelle les habitants de Saint Pierre du Val et des environs sont vivement attendus pour venir déguster d'excellentes « moules-frites ». Mais il s'agit aussi d'une soirée dansante qui permettra de se dégourdir les jambes sur la piste de danse aux sons d'une musique entraînante.

Dimanche 15 août :

6h Ouverture de la Foire à tout

9h Exposition des associations locales
Vente de pâtisseries et de gâteaux
Vente de produits régionaux
Exposition de matériels anciens (tracteurs et voitures)
Buvette

11h Vin d'honneur des Anciens

12h repas champêtre (inscription au 02 32 41 02 36 (h. de repas) ou au 02 32 57 60 87)
15 euros adultes / 9 euros enfants (moins de 12 ans)

14 h : Fête foraine
Démonstration de danses country
Animation musicale
Piste de danse

19h Repas champêtre sur place

22h Spectacle danse Country

22h30 Retraite aux flambeaux pour les enfants

23h00 Feu d'artifice en musique (classé 3 fusées au Gault et Millot des artificiers !)



**Les personnes désirant exposer peuvent s'inscrire aux numéros ci-dessus
Vous êtes tous invités – Venez nombreux !**